



Service Interarmées des Munitions Comité Social d'Administration Spécialisé

le 10 juin 2026

COMPTE RENDU

Le Général de division aérienne Etienne GOURDAIN, directeur du SIMu, assisté par la DORH, a présidé la réunion du Comité Social d'Administration Spécialisé du SIMu le 10 juin. Cette réunion s'est déroulée au Groupement Munitions de Sedzère de l'Etablissement Principal des Munitions Centre-Aquitaine. Elle a permis de rencontrer le nouveau directeur et faire le point sur les sujets impactant l'organisation du service.

L'UNSA Défense était représentée par Etienne VAILLANT (EPMu Champagne-Lorraine) et Jacques MARTINS (EPMu Provence)

DÉCLARATION LIMINAIRE

Retrouvez la DL lue en séance et diffusée le 3 décembre avec le lien internet suivant :

<https://www.unsa-defense.org/simu-csa-special-du-10-juin-2026/unsavousinforme/>

ARRIVEE DU NOUVEAU DIRECTEUR DU SIMU

Le général, nommé le 1^{er} juin en tant que directeur du SIMu, nous a fait part de sa satisfaction de nous rencontrer lors de ce CSA-S. Il revendique la complémentarité entre les personnels militaires et personnels civils qui est reconnue par toutes les hautes instances de l'Etat. Le SIMu est au rendez-vous et répond aux besoins, pour le directeur c'est notre ADN et nous devons le valoriser.

Dans son introduction, le directeur nous a également confirmé la volonté de l'Etat-Major des Armées de sanctuariser la ressource « munitions », et qu'au regard du retour d'expérience des conflits actuels, il y avait un réel besoin en stock de munitions. Mais l'arrivée de nouvelles munitions, en particulier celles dites « complexes », pourrait prendre plusieurs années, 2 ou 3 ans. La ré-internalisation du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) au sein des Etablissements est également une forte volonté.

L'UNSA Défense souhaite la bienvenue au nouveau directeur tout en ayant une pensée pour le Contre-Amiral Jean Philippe PERROT qui lutte contre la maladie.





RESSOURCES HUMAINES

- TRANSFORMATION ADP-PC ET CMG UNIQUE :

Le 1^{er} juillet 2026, les bureaux RH personnels civils des Etablissements Principaux seront rattachés au Centre de Soutien des Ressources Humaines du Personnel Civil (CSRH-PC) du SIMu nouvellement créé sur le site de Versailles. Dans le même temps, le CSRH-PC sera rattaché au CMG de Metz regroupant de facto la gestion de l'ensemble des agents civils à ce seul CMG. Les personnels affectés en OME restent quant à eux gérés par le CMG de Saint-Germain-En-Laye. Seule la partie « formations transverses » reste rattachée au CMG le plus proche de l'Etablissement, aux niveaux des régions. La DORH SIMu est plutôt confiante sur ce regroupement car les relations sont très bonnes avec ce CMG. La paye du mois d'août sera prise en compte, pour la totalité des agents, par Metz à compter du 1^{er} août.

L'UNSA Défense espère que ce regroupement en un seul CMG apportera une cohérence et plus de clarté dans la gestion des carrières des agents. L'UNSA Défense restera vigilante sur cette mise en place.

- POINT DE SITUATION RH

Le bureau RH nous a présenté la situation des effectifs du SIMu suite aux transformations de postes demandées par la DRH-MD en début d'année. Ces transformations ont particulièrement touché les postes d'ouvriers de l'Etat du fait de leurs transformations en postes de fonctionnaires Cat.B et Cat.C. Cette transformation de postes n'a pas d'impact sur le personnel OE armant le poste, le recrutement en agents fonctionnaires se faisant seulement lorsqu'il y aura un départ naturel de l'agent (mutation, retraite...). Ont également été supprimés les postes en MDA (Marge de Description Autorisée), 24 postes de PC et 2 postes de PM. Sur cette présentation, il apparait que le SIMu présentera un excédent en effectif réalisé catégorie A et OE ainsi qu'un déficit en catégories B et C.

Prévision des effectifs PC au 31 décembre 2026

Effectifs PC Tout SIMu		A			B			C			OE			PCRL	App	TOTAL
		Pyro	Secdef	Autres	Pyro	Secdef	Autres	Pyro	Secdef	Autres	Pyro	Secdef	Autres			
CARTEC 2026	Par FP	35	1	32	27	1	60	2	95	100	394	2	41	5	16	811
	Par Cat.	68			88			197			437			5	16	811
	Total	68			88			197			437			5	16	811
REALISE 31/12/2026	Par FP	35	0	39	16	3	50	4	87	77	409	7	62	5	16	810
	Par Cat.	74			69			168			478			5	16	810
	Total	74			69			168			478			5	16	810
Delta	Par FP	0	-1	7	-11	2	-10	2	-8	-23	15	5	21	0	0	-1
	Par Cat.	6			-19			-29			41			0	0	-1
	Total	6			-19			-29			41			0	0	-1





L'UNSA Défense a vivement réagi à cette présentation en rappelant au nouveau directeur qu'i y a deux ans, les postes en MDA nous ont été présentés comme une « chance » pour le SIMu. Ce vif échange a été également l'occasion pour l'UNSA Défense de rappeler qu'au CTR du 8 novembre 2020 (oui, nous avons de la mémoire) la situation, visée par le REO de l'époque, était la suivante :

Catégorie A = 58 agents, Catégorie B = 51 agents, Catégorie C = 179 agents et OE = 507 agents pour un effectif global de 795 agents civils.

Certes l'effectif des agents civils a effectivement augmenté en 6 ans (+ 16 agents) mais cette augmentation se traduit par une importante diminution des ouvriers d'état (- 70 agents soit - 13,8%) sur la CARTEC 2026. La situation PM n'a guère évolué avec une augmentation de 2 militaires sur 6 ans. Cette situation est inacceptable à l'heure où l'on nous parle de haute intensité. Comment le SIMu peut-il tolérer une telle diminution des ouvriers de l'Etat et nous parler de valorisation des personnels civils.

- AVANCEMENTS :

Le SIMu a eu 14 avancements pour les fonctionnaires de la filière technique et 8 avancements pour la filière administrative. Ces avancements sont en diminution par rapport aux années précédentes mais de l'avis de la DORH, ils restent stable.

Concernant les ouvriers de l'Etat, les chefs d'équipe et les TSO, la DORH effectue la même analyse de stabilité et a expliqué que l'avancement TSO était figé par la feuille de route RH, imposée par la DRH-MD. Le SIMu a obtenu pour 2026 la totalité des besoins exprimés pour les primo-nominations chef d'équipe soit 10 postes.

L'UNSA Défense a déploré la pauvreté des avancements pour la totalité des agents. On nous parle de fidélisation et les chiffres nous montrent qu'aucun effort n'est effectué d'année en année. Pour l'UNSA Défense on ne peut parler de stabilité, pour les fonctionnaires les effectifs augmentent sans augmentation des avancements et chez les OE, CE et TSO les droits attribués sont en diminution car les conditionnants diminuent. L'UNSA Défense espère que le passage à un CMG unique permettra d'avoir plus de clarté dans le processus d'avancement et apportera une cohérence entre les établissements.

REOUVERTURE DU DEPOT DE BILLARD

La réouverture du dépôt est à nouveau à l'ordre du jour et le SIMu ne souhaite pas cette réouverture si elle ne s'accompagne pas d'une augmentation d'effectifs.

L'UNSA Défense estime que cette réouverture dépasse le SIMu et que nous n'aurons pas le choix. Certes il faudra des effectifs et, en réponse à notre question, des agents civils pourront demander une mutation qui sera étudiée au cas par cas.

PCD - DEPLACEMENTS

L'UNSA Défense a rappelé que la politique des frais de déplacement du SIMu ne correspondait pas à l'instruction ministérielle qui précise que : « l'agent doit être informé des conditions dans lesquelles il pourra être logé et nourri. Compte tenu de ces informations, l'agent accepte ou refuse le bénéfice de ces prestations. Lorsque l'agent choisit un autre mode d'hébergement et de restauration, il perçoit les indemnités forfaitaires correspondantes »





Le directeur a pris note de notre remarque et l'UNSA Défense demande aux agents de remonter les problématiques à leur hiérarchie.

CONCLUSION

Lors de ce CSA-S, qui s'est déroulé sur une matinée, le dialogue a été franc et constructif. Il est à déplorer que certaines organisations syndicales viennent prioritairement pour évoquer des cas personnels ou spécifiques à certains sites, et qui pourraient se régler avec les directeurs d'établissements. Le nouveau directeur nous a expliqué qu'il n'était présent que depuis 10 jours et qu'il était dans une phase d'appropriation et qu'il n'avait, malheureusement, pas tous les éléments pour communiquer. Il a néanmoins fait preuve d'une véritable écoute et a répondu avec les informations en sa possession aux interrogations de l'UNSA Défense.

Afin de faire vivre ces échanges et d'être au plus près de vos préoccupations, nous vous invitons à nous les faire remonter.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter vos élus du CSA S SIMu :



Etienne VAILLANT



Jacques MARTINS

Emilie BARRIOL



Catherine GUILLAUME



Wilfried TALLONE

